

Diplôme d'Université « Pratique de la médiation »

Objectif :

Ce diplôme co-organisé par l'UFR et l'IRTS de Franche-Comté a pour objectif de permettre aux stagiaires de se former à la pratique de la médiation généraliste applicable dans divers domaines et d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de la médiation.

La formation compte 4 unités d'enseignement :

- Mettre en œuvre le processus de médiation, maîtriser la conduite d'une médiation
- Connaître les contextes d'intervention du médiateur pour adapter son intervention
- Maîtriser le cadre juridique dans lequel s'inscrit la médiation et mesurer la portée de ce mode de règlement des différends.
- Assurer son positionnement professionnel et savoir faire évoluer sa pratique professionnelle.

Ce DU répond à un véritable besoin, face à la multiplication des situations dans lesquelles la médiation est préconisée.

Publics visés :

Ce diplôme est ouvert aux juristes : étudiants en droit, professionnels du droit (avocats, notaires, magistrats, huissiers, greffiers, juristes en entreprise, DRH, assureurs...).

Aux travailleurs sociaux : étudiants de l'IRTS, professionnels du monde de la santé et des secteurs sociaux, médico-sociaux et éducatifs

Aux professionnels qui souhaitent acquérir une compétence complémentaire à leur pratique professionnelle principale.

Toutes personnes exerçant une activité ou ayant une compétence dans le domaine de la gestion des différends et désirant acquérir une formation de niveau universitaire.

Admission, pré-requis, modalités pédagogiques, contrôle des connaissances :

Formation sélective (admission sur candidature), elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme Bac+2 ou reconnu équivalent à un diplôme de ce niveau. Admission possible par Validation des Acquis. En fonction des diplômes détenus et de l'expérience professionnelle, la commission pédagogique, saisit en ce sens, peut accorder la dispense d'un ou plusieurs modules de formation.

Le DU compte 166 heures de cours magistraux, travaux dirigés et mises en situation assurées par des professionnels de la médiation et un stage de 50 heures. Enseignement en présentiel.

Chaque module d'enseignement fait l'objet d'une évaluation. Les notes de chaque module se compensent, chaque module a le même coefficient et le DU est obtenu à partir du moment où le stagiaire obtient la moyenne générale de 10/20.

Pour en savoir plus consultez la plaquette